

Didier Amez-Droz, Syndic de Montricher/VD

# Qualité de vie, tranquillité et nature

«Faire en sorte que les gens vivent bien à Montricher est mon bonheur», résume Didier Amez-Droz, le chaleureux Syndic de la petite commune rurale située au pied du Jura, dans le canton de Vaud. Malgré une augmentation de sa population ces dernières années, elle n'a rien perdu de son charme, ni de sa qualité de vie. La commune est aussi soucieuse de développer les énergies renouvelables, avec notamment un projet d'installation de chauffage à distance.

**- Montricher a connu une augmentation régulière de sa population au cours des dernières années. Comment l'expliquez-vous?**

- Dans les années 70, la population comptait entre 500 et 600 habitants, contre environ 1000 aujourd'hui. Nous sommes une commune rurale, mais nous bénéficions d'une bonne situation à 15 kilomètres de trois accès à l'autoroute à partir d'Aubonne, de Cossonay et de Morges.

L'intérêt s'explique principalement par le prix élevé des terrains près du lac. Comme nous sommes au pied du Jura, les gens ont d'abord tendance à s'installer près du lac pour profiter d'un climat plus agréable, mais ils remontent vers notre commune au fur et à mesure de l'augmentation du prix des terrains. Il y a aussi des personnes qui viennent s'installer à Montricher pour sa qualité de vie, sa tranquillité et sa nature.

**- Quelle est la situation du marché foncier?**

- Les derniers terrains se sont vendus entre 300 et 400 francs le mètre carré, mais aujourd'hui, il n'y a plus rien à vendre. Comme beaucoup de communes de l'arrière-pays, nous subissons les effets de la LAT (loi fédérale sur l'aménagement du territoire). Nous allons connaître un dézonage important, qui entraînera la perte de beaucoup de terrains constructibles. Actuellement, il y a encore des maisons qui se vendent. Une villa de 4,5 pièces qui valait entre 800 000 et 900 000 francs lors de sa construction se négocie aujourd'hui entre 1,3 et 1,4 million. Nous avons encore heureusement de jeunes familles de la commune qui peuvent devenir propriétaires et nous ne sommes pas confrontés à la situation des villages de la Côte, où l'on ne peut presque plus acheter.

Dans ce contexte, la population de Montricher ne va pas augmenter au cours des

COMMUNE DE MONTRICHER



Didier Amez-Droz.

prochaines années. Nos infrastructures sont donc bien adaptées. Pour le scolaire, par exemple, nous collaborons avec d'autres communes et sommes en mesure d'offrir des solutions de garde pour les plus petits, avec des places de crèche et des mamans de jour.

**- Quels sont les projets à moyen terme?**

- Nous avons réalisé dernièrement trois projets importants parmi lesquels, en 2021, la refonte complète de la salle communale, qui datait des années 50. Elle est maintenant en mesure d'accueillir les gymnastes de la société locale et les écoliers pour leur pratique sportive. Il s'agissait d'un projet important, dans lequel la commune a investi trois millions de francs. Nous avons aussi réalisé en 2018, pour 1 750 000 francs, un parking souterrain au centre du village, dont les rues étaient saturées car les maisons ne disposaient pas de stationnement. De plus, les rares places étaient toujours occupées, ce qui était préjudi-

cial pour les commerces de proximité. Enfin, il y a quatre ans, nous avons réalisé une nouvelle déchetterie. Elle est ouverte 6 jours sur 7, équipée de caméra de surveillance, et elle offre un recyclage complet: papier, piles, bois... Nous avons une déchetterie auparavant, mais elle était beaucoup moins confortable pour les utilisateurs.

**- Vous avez évoqué le commerce de proximité. Quelle est sa situation à Montricher?**

- C'est toujours le même schéma, qui commence avec la fermeture de la poste. Nous avons autrefois quatre ou cinq épiceries; aujourd'hui, la dernière cherche un repreneur. Malheureusement, les communes comme les nôtres sont souvent délaissées par les grandes chaînes. Cela étant, concernant l'épicerie, nous avons bon espoir, car la gérente précédente l'a exploitée avec succès pendant dix ans.

**- Quelle est votre politique énergétique?**

- Nous avons été l'une des premières communes du pied du Jura à éteindre l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures du matin. Nous recevons de bons échos, mais c'est toujours un vaste débat. Certains habitants sont inquiets. Nous laissons donc les lumières allumées après 23 heures lorsqu'il y a une fête villageoise, par exemple. La commune a toujours bien entretenu ses bâtiments, ils sont donc aux normes et ne nécessitent pas de rénovation pour le moment. En revanche, nous travaillons à un projet de chauffage à distance pour les bâtiments communaux et pour les privés qui le souhaitent. L'échéance pourrait être 2024. Il s'agit d'un projet entre trois et quatre millions de francs. Les finances de la commune sont saines, mais il existe aussi différentes solutions pour les communes. Le rôle d'une commune n'étant pas forcément de gérer le chauffage, elle peut



Malgré une augmentation de sa population ces dernières années, Montricher n'a rien perdu de son charme.

passer un accord avec une entreprise privée. Dans notre cas, nous avons pour partenaire la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA).

Nous avons aussi créé un fonds afin de soutenir les énergies renouvelables, la mobilité douce, le développement durable, ainsi que l'efficacité énergétique. Les habitants peuvent bénéficier de subventions, notamment pour l'installation de panneaux photovoltaïques, le changement d'un chauffage à mazout au profit d'un chauffage à énergie renouvelable, ou encore l'achat d'un vélo ou d'un scooter électrique.

**- La commune est-elle dynamique sur le plan sportif et culturel?**

- Nous avons plusieurs associations locales très actives, qui permettent aux habitants de se rencontrer et nous avons la chance d'abriter la Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature, qui gère notam-

ment une bibliothèque sur cinq niveaux, comptant près de 75 000 ouvrages.

**- Certaines communes peinent à trouver des habitants prêts à s'investir en politique. Est-ce le cas à Montricher?**

- Nous n'avons jamais eu ce problème. L'Exécutif comprend cinq membres et à chaque élection, nous avons plus de candidats que de sièges. Nous n'avons pas non plus de difficulté au Conseil municipal, qui compte 35 membres élus. La moyenne d'âge est assez jeune, autour de 40 ans, et nous avons environ un tiers de femmes.

**- Vous occupez le poste de Syndic depuis 2013. N'avez-vous jamais été tenté par le Grand Conseil vaudois?**

- On m'a sollicité deux fois de suite pour le Grand Conseil, mais j'ai refusé. Ici, à Montricher, nous ne faisons pas de politique, nous gérons une commune. Il y a, bien sûr, des

tendances politiques différentes, mais pas d'affrontement idéologique. Et puis, j'aime que les choses avancent, ce qui n'est le cas au Grand Conseil... ou alors très lentement.

**- Après trois mandats de Syndic, votre enthousiasme est-il toujours intact?**

- Oui, sinon j'arrêteraient et si on fait une pause, on ne recommence pas. J'aime le contact humain et le fait que dans une commune comme la nôtre, on fait tout de A à Z, on est sur le terrain. Cela étant, la barre est placée toujours plus haut pour le Syndic. Il faut décider, être rapide et avoir des connaissances de plus en plus vastes.

**- Un bon souvenir?**

- La satisfaction d'avoir amené un projet devant le Conseil communal et de l'avoir vu approuver à 90%. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

## VOTRE INSTALLATION ÉLECTRIQUE NÉCESSITE UN CONTRÔLE ?

Un seul partenaire pour toute la région lémanique. Profitez aussi de conseils et expertises dans le domaine de la thermographie et des perturbations.

Faites confiance à de vrais professionnels de la sécurité électrique, Securelec c'est **350 ans d'expérience cumulée!**

SECURELEC garde une parfaite neutralité dans l'expertise des installations électriques car SECURELEC ne réalise pas d'installations électriques.



ENTREPRISE ACCRÉDITÉE

EXPERTISE CECB

CONCEPT DE SECURITE CHARGÉ DE SECURITE

AUDITEUR RPC



ENTREPRISE ET CONSEIL INSTALLATIONS ELECTRIQUE



# Securelec

Votre *sécurité* • Notre *priorité*

**SECURELEC**

Organisme d'inspection accrédité depuis 2005

Case postale 2007 - 1227 CAROUGE

Tél. 022 308 16 20 - Fax 022 308 16 30

securelec@securelec.ch

[www.securelec.ch](http://www.securelec.ch)

**SECURELEC - VAUD**

Case postale 297 - 1024 ECUBLENS

Tél. 021 632 80 20 - Fax 021 632 80 25

securelec-va@securelec.ch